



L'Association ACARS recrute
un(e) **Travailleur(euse) Social(e)**
en **CDI à temps partiel (0.50 ETP)**

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

Au sein du service **ACT "les 4 saisons"**, établissement médico-social qui propose un accompagnement global à des personnes atteintes de pathologie chroniques lourdes en situation de fragilité psychologique et sociale nécessitant des soins et un suivi médical, vous participez à l'accompagnement social global des personnes accueillies, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmiers, travailleurs sociaux, et psychologue). Vous intervenez au sein des 16 appartements du service et au sein des lieux de vie des 8 personnes accompagnées dans le cadre des ACT « Hors les murs ».

Votre profil :

- Vous êtes Travailleur(euse) Social(e) diplômé(e) (idéalement ASS ou CESF) et témoignez d'une expérience professionnelle réussie auprès des publics en situation de précarité, une formation et/ou expérience en addictologie serait appréciée.
- Vous êtes titulaire du permis B,
- Selon le calendrier vaccinal en vigueur, vous êtes à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements médico-sociaux.

Les principales missions du poste :

- Vous participez à l'accueil des personnes dans le service,
- Vous intervenez au sein des lieux de vie,
- Vous accompagnez les résidents à leurs rendez-vous extérieurs,
- Vous accompagnez les personnes dans l'accès et le maintien des droits sociaux,
- Vous participez à l'évaluation globale des besoins des personnes accompagnées et garantissez ainsi un projet d'accompagnement personnalisé,
- Vous conseillez et stimulez les résidents et leur entourage en vue d'une démarche d'autonomisation,
- Vous participez à la bonne tenue du Dossier Informatisé de l'Usager,
- Vous participez à la vie semi collective du service.

Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 3
- Salaire brut mensuel de **1 050,35 € (pour 0.50 ETP) en début de carrière** (Reprise de l'ancienneté sur justificatifs)
- **Congés supplémentaires** (6 jours par trimestre x 3 trimestres)
- Horaires de journée, du lundi au vendredi

[Poste à pourvoir en janvier 2025](#)

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à Amandine LAFONT, Responsable RH - recrutement@association-acars.fr**